



GRAND CONSEIL

## **Interpellation - 24\_INT\_55 - Michael Wyssa et consorts au nom PLR - Stratégie numérique du canton de Vaud : où en est-on ?**

### Texte déposé :

En août 2016, notre ancienne collègue Catherine Labouchère déposait un postulat intitulé : « Avancée de la transition digitale : quelle stratégie numérique pour le canton ? ». Le postulat étant renvoyé au Conseil d'État, ce dernier y répond au travers du lancement en novembre 2018 de La Stratégie Numérique du Conseil d'État. Il s'agit là d'un document non contraignant, qui fixe les grands principes d'une stratégie du numérique pour notre canton, donnant des exemples d'actions plutôt que la fixation d'objectifs déterminés et mesurables.

La stratégie proposée est ancrée autour de cinq thématiques :

1. Les données,
2. Les infrastructures et la sécurité,
3. L'accompagnement des personnes,
4. L'accompagnement des entreprises,
5. La gouvernance.

Cette stratégie est présentée avec « l'ambition d'accompagner tout le canton », et se veut « une vision globale et cohérente de l'action de l'État dans un monde en mouvement »

En raison de l'évolution du numérique, cette stratégie était conçue pour trois années. Le Conseil d'État prévoyait d'effectuer en 2021 une évaluation des axes et actions liés aux cinq thématiques cités plus haut « pour en déterminer leurs effets et leur pertinence et si elles nécessitent d'être renforcées ou abandonnées » On le sait, la COVID est passée par là, justifiant probablement un retard du déploiement de la stratégie numérique.

Aujourd'hui nous interpellons le Conseil d'État en posant les questions suivantes :

- Quel est l'état d'avancement de la stratégie numérique du Conseil d'État présentée en novembre 2018 ?
- Parmi les 15 actions phares présentées pour l'année 2019, lesquelles ont pu être mises en œuvre avec succès ?
- Pour celles qui n'ont pas été mise en œuvre ou qui ont été abandonnées, quelles en sont les raisons ?
- Est-ce qu'une mise à jour de la Stratégie numérique du Conseil d'État est attendue prochainement ?

Conclusion : Souhaite développer

Cosignatures :

1. Anne-Lise Rime (PLR)
2. Aurélien Demaurex (V'L)
3. Bernard Nicod (PLR)
4. Cédric Echenard (SOC)
5. Cédric Roten (SOC)
6. Chantal Weidmann Yenny (PLR)
7. Charles Monod (PLR)
8. David Vogel (V'L)
9. Elodie Golaz Grilli (PLR)
10. Florence Bettschart-Narbel (PLR)
11. Gérard Mojon (PLR)
12. Grégory Devaud (PLR)
13. Guy Gaudard (PLR)
14. Jacques-André Haury (V'L)
15. Jean-Daniel Carrard (PLR)
16. Jean-Franco Paillard (PLR)
17. Jean-François Cachin (PLR)
18. Jean-Marc Udriot (PLR)
19. Jean-Rémy Chevalley (PLR)
20. Josephine Byrne Garelli (PLR)
21. Laurence Bassin (PLR)
22. Marc Morandi (PLR)
23. Mathieu Balsiger (PLR)
24. Maurice Neyroud (PLR)
25. Monique Hofstetter (PLR)
26. Nicolas Suter (PLR)
27. Nicole Rapin (PLR)
28. Philippe Germain (PLR)
29. Pierre-André Romanens (PLR)
30. Regula Zellweger (PLR)
31. Sébastien Humbert (V'L)

32. Sébastien Kessler (SOC)
33. Sergei Aschwanden (PLR)
34. Séverine Evéquoz (VER)
35. Yannick Maury (VER)